

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 23/05/2025 - 4192 - 2024 B 00632 - 928 013 838 - 2GJ

**2GJ**

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 301 000 euros

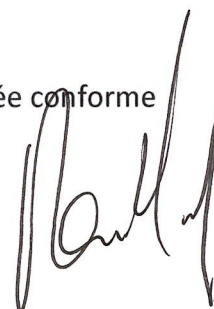
Siège social : 3T rue Auguste Renoir 22600 LOUDEAC

928 013 838 RCS SAINT-BRIEUC

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024**

Copie certifiée conforme  
Le Président

Certifié conforme



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	19042024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Designation de la société:	Adresse du siège social:
2GJ	3 T rue Auguste Renoir
SIRET 9 2 8 0 1 3 8 3 8 0 0 0 1 8	22600 LOUDEAC
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>		
Activités exercées	HOLDING FINANCIERE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	1 830
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACCOUNT REVISION LOUDEAC 15 Bd Victor Etienne  22600 LOUDEAC Tél: 02.96.28.04.79			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu LOUDEAC
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	PDG
		Signature	ROUILLARD Gaetan
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>			

IMPOT SUR LES SOCIETES

Mi 1/54 ahr  
2025

@MMDWD K@CDBK@QSHNM Mi 1/54

<b>G</b> Q@QSHNM CDR QONCTH R CDR @BSHMR DS Q@QR RNBI@DR+@MRHP TD CDR QDUDMT R @RRH H R CHRSHAT R	
Montant global brut des distributions (1) o'x, dr o'qk rnbhs dkd, l d a	b
L nns' ns cdr chrsjat smnr bnqpr onne' ns' cdr q l t m q shmr nt 'u' ns' f dr cnns k rnbhs md c, r fi nd o' r ld 'ldr ( a, m e'bh lq' r' '1(	c
L nns' ns cdr oq, sr+ u' nbd r nt ' bnl osdr bnm dmsr ' t w' r rnbh r+ ' bsnmi lq' r ds onqet q' cd o' qsr+ r nts chrspsdl dms+ r nts o' qodq nmndr m' s' d' pnr, dr	d
Montant des distributions	e
' t sqpr pt d bdkdr ulr, dr dm' (+	f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g
	h
L nns' ns cdr qludnt r chrsjat, r, h' f h'ldr " k&a' ssdl dms cd 3/ \$ oq ut ' t i' ct 2 cd k& q' bld 047 ct BFH'3(	i
L nns' ns cdr qludnt r chrsjat, r mm, h' f h'ldr " k&a' ssdl dms cd 3/ \$ oq ut ' t i' ct 2 cd k& q' bld 047 ct BFH	j
L nns' ns cdr qludnt r q o' qsr '4(	Sns k' " g(

<b>H</b> Q L T M Q@SHNMR MDSSDR UDQR DR @TWL DL AQDR CD BDCS@MDR RNBI@S R		' r hbd b' cql drs hmt e' r' ns+ in h' c' q' t m, s' s' ct l , l d l nc' ld(							
Mnl + oq mml r+ cnl h' b' kd ds pt' h's, ' ' q' 37,2 " 5' n' m' h' h' t BFH ) R@K+ snt r ldr ' r rnbh r ; ) RB@' r rnbh r f, q' m' r ; ) RMB nt RBR+ ' r rnbh r dmm l nt bnl l ' n' c' h' s, r ; ) RDO ds r's, cd bnocqodq s' lq' r cd m' ulq' r+ ' r rnbh r+ f, q' m' r nt bno' q' b' b' m' r	Pour les S.A.R.L.	Rnl l dr udq, dr+ t bnt q' cd k o, q' m' cd q' s' dnt d ont q' k' r r' l' s' s' d' cd k' h' o' C' s' r t q' k' r rnbh s, r+ " bg' pt d ' r rnbh + f, q' m' nt m' m' c, r f i m' bnk 0 " s' s' q' cd sq' l' s' dl dms+ , l n' k' l dms+ h' m' cd l n' t's, r+ q' l' ant q' d' l dms' enq' h' s' lq' r cd eq' l' r nt ' t sqpr q l t m q' shmr cd r dr enb' s' m' m' c' m' r k' rnbh s, -							
	Nombre de parts sociales appartenant " bg' pt d ' r rnbh dm toute pro- oq s, nt dm usufruit	@m d' t cours de laquelle le versement " , s, des d' b' s' t, -	L nns' ns cdr rnl l dr udq, dr 9						
1	2	3	" s' s' q' de traitements l n' k' l dms' ds h' m' cd l n' t's, r proprement d' it's.	" s' s' q' cd eq' l' r cd q' loq r dms' s' h' m' c' d l l' r h' m' d' s' cd c, o' k' b' d' l dms-	" s' s' q' cd eq' l' r professionnels autres que b' d' t w' u' h' r, r' c' m' ldr	h' m' cd l n' t's, r forfaitaires.	Rembour- sements.	h' m' cd l n' t's, r forfaitaires.	Rembour- sements.
			4	5	6	7	8		

<b>I</b> DIVERS
) MNL DS @CQRRD CT QONQHS@QD CT ENMCR ' dmb' r cd f, q' nbd h' a' q' l(
) @CQRRDR CDR @T SQDR DS@AKHRRDL DMSR ' r hbd b' cql drs hmt e' r' ns+ in h' c' q' t m, s' s' ct l , l d l nc' ld(

<b>J</b> B@CQD MD BNMBDQM@VIS P TD KDR DMSQOQRDR Q@B DR RNTR KD Q F HL D RHL QKIEH C&L ONR' SHNM			
REMUNERATIONS			
L nns' ns aq s' cdr r' k' lq' r+ ' ars q' b' s' h' m' e' h' d' cdr rnl l dr bnl oq' r' c' m' ldr C@CR ds udq, dr ' t w' o' oq' n' s' r rnt r b' n' m' s' q' s' d' t w' g' n' c' h' b' o, r ' ' (			
Q' sq' b' d' r r' h' m' c' q' n' m' q' lq' r+ cd bnl l l' r' h' m' r ds cd bnt q' f' dr ' a(			
L NHR, U@KT DR @KNMF SDQL D HL CNR' DR '	0 %	15 %	19 %
L UKS q' r's' m' s' q' lonq' d' q' " k' h' t udq' q' cd k' h' w' d' q' b' d			
L UKS h' o' t' s' d' r t q' k' r OUKS cd k' h' w' d' q' b' d			
L UKS q' ' h' r, d' t bnt q' cd k' h' w' d' q' b' d			
L UKS q' r's' m' s' q' lonq' d' q' "			

<b>K</b> CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)	
L nns' ns b' t' l t' k' cdr cnm ds udq' d' l dms' l dms' h' m' r r t q' k' r q' i' t' r+ ' s' s' d' r's' s' h' m' r nt snt r ' t sqpr cnbt l dms' ds odq' i' t' t' s' s' q' cd k' h' w' d' q' b' d	
Mnl aq' cd q' i' t' r+ ' s' s' d' r's' s' h' m' r nt snt r ' t sqpr cnbt l dms' c, k' u' q' r ' t' s' s' q' cd k' h' w' d' q' b' d	

Désignation de l'entreprise 2GJ  
Adresse 3 T rue Auguste Renoir 22600 LOUDEAC

ANNÉE 2024 ou exercice  
du 19042024  
au 31122024

@, EQ@R @KNT] R C H Q B S D L D M S N T H M C H Q B S D L D M S @ T W O D Q R N M M D R K D R L H D T W Q L L T M Q D R 9 v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

B, J K L D M S R C D Q E Q D M B D (v. notice ①)	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice 2024 (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice 2024 ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑩
Nom et qualité du signataire ROUILLARD Gaetan PDG	A LOUDEAC le _____ Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise 2GJ Néant  \*  
 Adresse de l'entreprise 3 T rue Auguste Renoir 22600 LOUDEAC  
 Numéro SIRET \* 9 2 8 0 1 3 8 3 8 0 0 0 1 8 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 8 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le [ 3 1 1 2 2 0 2 4 ]		Exercice N-1 clos le [ 0 0 0 0 0 ]		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut 1</b>	<b>Amortissements - Provisions 2</b>	<b>Net 3</b>	<b>Net 4</b>			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	380 230	042	380 230			
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	380 230	<b>048</b>	380 230			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	20 728	086	20 728			
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	20 728	<b>098</b>	20 728		
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	400 958	<b>112</b>	400 958		
	<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		301 000			
Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126						
Réserves réglementées*		130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131						
Report à nouveau		134						
Résultat de l'exercice		136		93 170				
Subventions d'investissement		137						
Provisions réglementées		140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		394 170			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>	<b>154</b>				
	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		4 544				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169						
	Comptes courants d'associés	173		2 245				
	Autres dettes	175						
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		6 788				
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		400 958				
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	300 000		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.





Désignation de l'entreprise : 2GJ

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	300 000	484		486	300 000	300 000
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>		<b>492</b>	<b>300 000</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2GJ

Néant  \*

H QDKDUJ CDR QONUHRHIMR, @. NQSHRDL DMSR C| QNF @SNHQR

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

HH	C  EBHSR QDONQS@AKOR	Déficits imputés	983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	860 1 830
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860) 870 1 830

III	DIVERS	
	Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
	- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325
	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
	Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380
	- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
	N° du centre de gestion agréé	388
	Montant de la TVA collectée	374
	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : 2GJ		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 19/04/2024		et clos le : 31/12/2024	
		Durée en nombre de mois	
		8	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
		<b>TOTAL 1</b>	
		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		<b>TOTAL 2</b>	
		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		<b>TOTAL 3</b>	
		152	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	
		137	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
		160	
Date de cessation		186	
		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs			

6

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2025

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [ 3 1 1 2 2 0 2 4 ] N° SIRET [ 9 2 8 0 1 3 8 3 8 0 0 0 1 8 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ 2GJ ]

ADRESSE (voie) [ 3 T rue Auguste Renoir ]

CODE POSTAL [ 22600 ] VILLE [ LOUDEAC ]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	30 100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	30 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ M ] Nom de famille [ ROUILLARD ] Prénom(s) [ Gaetan ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ 100.00 ] Nb de parts ou actions [ 30 100 ]

Naissance : Date [ 190689 ] N° Département [ 22 ] Commune [ LOUDEAC ] Pays [ FR ]

Adresse : N° [ 3T ] Voie [ rue Auguste Renoir ]

Code postal [ 22600 ] Commune [ LOUDEAC ] Pays [ France ]

Titre (2) [ ] Nom de famille [ ] Prénom(s) [ ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 2 4 |

N° SIRET | 9 2 8 0 1 3 8 3 8 0 0 0 1 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2GJ |

ADRESSE (voie) | 3 T rue Auguste Renoir |

CODE POSTAL | 22600 | VILLE | LOUDEAC |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | 905 | 1

Forme juridique | SAS | Dénomination | IDEAL CONFORT 22

N° SIREN (si société établie en France) | 4 1 2 4 6 8 0 1 9 | % de détention | 50.00

Adresse : N° | | Voie | RUE GLAIS BIZOIN

Code postal | 22600 | Commune | LOUDEAC | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

Forme juridique | | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention |

Adresse : N° | | Voie |

Code postal | | Commune | | Pays |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2GJ

**Société par actions simplifiée  
au capital de 301 000 euros  
Siège social : 3T rue Auguste Renoir, 22600 LOUDEAC  
928 013 838 RCS SAINT-BRIEUC**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 09 AVRIL 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 93 169,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	93 169,51 euros
A la réserve légale	30 100,00 euros
	-----
Solde	63 069,51 euros

Le compte « **autres réserves** » s'élève ainsi à 63 069,51 euros.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Certifié conforme  
Le Président**

*Certifié conforme*

